

Sur la Maison d'arrêt de Laval, les jours se suivent et se ressemblent.....

Lundi 07 octobre 2024, en bon samaritain, la DISP de Rennes nous accorde 3 places pour un transfert en **désencombrement**.

Et comme à chaque **désencombrement** de l'établissement dans la foulée des arrivants !!! (2 lundi 07/10/2024 ,3 mercredi 09/10/2024 et 1 jeudi 10/10/2024).

Quelques chiffres à rappeler à l'autorité judiciaire locale :

La maison d'arrêt de Laval est composée de 56 places théoriques. A ce jour nous hébergeons 115 détenus, soit 206 %. Un nombre de matelas au sol en constante augmentation et des profils que nous ne pouvons pas doubler en cellule.

Ce chiffre alarmant entraîne bien entendu des tensions au sein de la population pénale, un casse-tête journalier pour l'affectation des personnes détenus en cellule et engendre surtout des conditions de travail de plus en plus difficiles pour l'ensemble des personnels.

Le bureau local **UFAP UNSa JUSTICE** anticipe et alerte les autorités compétentes sur la capacité d'accueil de notre établissement et demande une action rapide et efficace contre cette surpopulation qui gangrène depuis de nombreux mois.

Le Bureau local **UFAP UNSa JUSTICE**